Hier jeudi 26 février les jeunes étrangers sans papier à la rue non sans courage ont investi et occupé la PAOMIE (permanence d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers) 127 boulevard de la Villette dans le 10ème à Paris.

Suit le témoignage d'Ahmed et le constat du 115 du particulier :

« Je m'appelle Ahmed B, j'ai 15 ans, né en avril 2000 en Côte d'Ivoire et arrivé en France voici deux mois.

Victime de violences dans mon pays, j'ai reçu un coup de baton à la têªte qui m'a crevé l'œil.

Depuis deux mois, je me présentais à la Paomie pour faire reconnaître ma minorité et comme la loi de 2007 le prévoit en matière de protection de l'enfance : être pris en charge et accéder entre autre aux soins…

Le 2 février, les évaluations de primo arrivant, orchestrées par le département via la PAOMIE, m'ont reconnu MAJEUR.

Mon état de santé, pourtant visible, n'a aucunement interpelé les services de la PAOMIE et s'est détérioré, de sorte que le 25 février au soir, M-C me fit admettre à l'hôpital 15/20 .

Les médecins constatèrent que mon œil était crevé et s'était infecté faute de soin.

Le 26 février, je fus opéré dans cet hôpital et j'ai perdu mon œil…»

Il a fallu que ce drame éclate, pur fruit de l'injustice d'un pays qui se prétend émetteur des droits de l'enfant !

Après avoir subi et surmontés toutes les misères de la terre, les risques et des souffrances incalculables : Passeurs, bateaux de fortune…

Ahmed et les autres, des mômes pour la plupart mineurs, n'ayant rien, aucun statut social en France, parce que victimes de pratiques permissives d'exclusion dispensées d'état via la Paomie, jetés à la rue, sans accès aux soins, sans manger, sans hygiène, dans le froid, sans toit, sans accès à une scolarité protégée, sans pouvoir se déplacer sans être contraint de frauder les transports et livrés aux prédations de la rue : Pédophilie, prostitution, drogue…

Ces gamins qui n'ont rien demandé à la vie, si ce n'est que de vivre…

Ces gamins qui, hier, parce que n'ayant rien, sans rien à perdre de plus donc : Ont fait preuve d'un courage sans commune mesure en investissant la PAOMIE pour dénoncer le déni de justice auquel cet organisme qui par délégation d'état préfère les qualifier de majeurs, presque systématiquement, balayant ainsi les quelques erreurs possibles en matière de reconnaissance à minorité, préférant priver sans distinguo de vrais mineurs de leurs droits !

Nous, Militants d'association ou autres, avons entendu depuis plusieurs mois leur détresse et les avons soutenu dans cette occupation et Nous les soutiendrons encore et encore pour faire plier cette injustice !

Des gamins qui, lors des évaluations de primo arrivants PRATIQUÉES EN VASE CLOS PAR DES ORGANISMES PRIVES, N'ONT PAS PLUS LE DROIT D'ÊTRE ASSISTES PAR UN CONSEIL OU AUTRE REGARD PUBLIC, livrés à eux mêmes, sans moyen de défense et plongés ILLÉGALEMENT DANS UNE ZONE DE NON DROIT OU MANIFESTEMENT LE DÉNI EST DE MISE !

IMPARABLE et traduit, hier, par les déclarations abjectes et publiques d'une des responsables de la PAOMIE qui affirmait haut et fort que tous les gamins retranchés dans la PAOMIE ÉTAIENT MAJEURS !

DES PRATIQUES D'EXCLUSION FAITES AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS PAR DES GENS QUI SE PLACENT AU DESSUS DES LOIS

et force est de le constater par ce qui s'est produit hier :

DES MISES A LA RUE D'ENFANTS CAUTIONNÉES PAR LA RÉPUBLIQUE, SOIT LA POLICE !

[rouge]**Ambiance, ambiance…**[/rouge]

Nous, Militants et citoyens, dont Éducateurs, juristes, professeurs, avocats, majoritairement BÉNÉVOLES… accompagnant ces enfants depuis plusieurs mois pouvons affirmer haut et fort que ces enfants sont pour la plupart MINEURS !

POUR L'OBSERVATION INCONDITIONNELLE DE LA LOI !

POUR LA PRISE EN CHARGE INCONDITIONNELLE DE TOUT ENFANT !

REJOIGNEZ NOUS !

Le 115 du particulier